

# Conditionnement physique des invendus MLP

## Séparation et conditionnement

Séparer et conditionner en vrac, en ballots ou en boîtes cartons sur palettes les invendus à détruire (L).

Trier à la parution et conformément à l'étalon suivant, les U en paquets ficelés ou éventuellement en cartons pour les plus produits volumineux :

- > les tabloïds : **50 ex**
- > les publications standards : **20 ex**
- > les produits à K7 vidéo, CD Rom en cristal box, DVD : **10 ex**
- > les produits avec plus pdt atypique : **6 ex**

Les prémas autorisés, les appoints et les oubliés de U sont à regrouper en ballots hétérogènes sur la même palette que les U.

Hauteur des palettes : **1,40 m maximum**

Chaque palette doit être sécurisée et doit faire l'objet d'un montage et filmage opaque soignés (2 tours de film mini), avec coiffe.

## Identification des retours à MLP

Identifier les journées sur les palettes, grâce au modèle d'étiquettes fourni par MLP.

### Sur les palettes :

- > étiqueter le côté et l'intérieur de la palette par statut des invendus (L ou U),
- > indiquer la ou les date(s) de déclaration correspondant aux états de chargement.

### Bordereaux à joindre :

Dans une enveloppe identifiable placée sur le dessus d'une palette sous le film, joindre les états de chargement des journées clôturées.

## Journée tampon

Isoler tous les invendus de la dernière journée clôturée, conditionnés comme défini précédemment, dans un stock tampon, c'est à dire un stock fiabilisé et séparé des autres journées reconnues.

**Attention** : Cette journée est à conserver au dépôt. Elle ne doit en aucun cas être enlevée par le transporteur même partiellement.